



Reloger une personne agée en cas de logement insalubre

Par **ketty78**, le **10/11/2008** à **18:25**

bonjour,
le plancher de ma grand mère s'est ecroulé. un expert est venu sur les lieux et a condamné l'accès a son logement. elle est locataire et agée de 80 ans.
ma question est la suivante :
quelles sont les responsabilités des propriétaires pour re logé ma grand mère ?